



Les brèves du Cossignol

Informations municipales ■ Octobre 2020

190

JOURNÉE CITOYENNE Merci à tous

Vous avez été nombreux samedi 3 octobre à vous retrouver les manches pour nettoyer le parc du château communal, Merci !

Le broyeur tout neuf a tourné à plein régime pendant des heures. Pour rappel, cet appareil a été acheté en commun avec quatre communes (Auzeville, Pechbusque, Vigoulet Auzil et Aureville). En effet, le fait de mutualiser des achats par exemple d'outillage avec d'autres collectivités, nous permet de partager le coût, donc d'engager moins d'argent, toujours dans un souci de minimiser au maximum nos dépenses. De plus, nous avons pu obtenir 50% de subventions. Nous remercions la Région et l'ADEME. Une nouvelle date est en réflexion pour continuer ce travail gigantesque.

TRAVAUX



Renforcement d'une canalisation d'eau potable. À compter du 19 octobre 2020, des travaux de renforcement d'une canalisation d'eau potable sont réalisés dans le quartier du bois des dames sur la RD 35.

Ces travaux réalisés par le SICOVAL sont prévus pour une durée de 1 mois, consistent à optimiser le réseau d'eau potable, pour un coût de l'opération à 159 000 € TTC

BON À SAVOIR

- **Nécessité d'accéder à votre habitation.** Si cela s'avère nécessaire, l'entreprise SCAM ou l'exploitant et maître d'œuvre Réseau 31, en charge de ce chantier, se rapprochera de vous afin de fixer la date et l'heure de l'intervention.
- **Circulation perturbée durant cette période.** Pendant toute la durée des travaux, la circulation s'effectuera en demie chaussée, régulée par des feux tricolores. Une signalétique adaptée sera mise en place.
- **Coupures d'eau.** Les services du Sicoval vous signaleront en temps utile les coupures d'eau nécessaires au basculement et à la mise en service de ces nouveaux équipements.

COUPURES D'EAU, RESTEZ INFORMÉS !

Inscrivez-vous sur www.sicoval.fr - Rubrique Alertes SMS
Pour plus d'infos ou une question sur ce chantier :
SICOVAL - Service eau/assainissement :
05 62 24 29 29 - info.travaux@sicoval.fr

PROJETS COMMUNAUX



PROJET SALLE DES FÊTES ET HALLE COUVERTE

Pour vous informer de l'avancement de ce projet, le permis de construire du projet de la salle des fêtes et de la halle couverte vient d'être déposé. Son instruction prendra 3 mois. Pour la suite, d'ici la fin de l'année, les demandes de subventions seront envoyées. Normalement, si tout se passe bien, nous devrions débiter les travaux courant troisième trimestre 2021. Cette nouvelle structure devrait pouvoir être mise à disposition fin 2022.

PROJET CHEMINEMENT PIÉTON

Comme vous le savez, nous projetons de réaliser un cheminement piétonnier reliant le nouveau lotissement « Clos du Cossignol » au centre du village. Une première réunion du « comité de projet » a eu lieu le 5 octobre. Cette instance permet aux Aurevillois de participer aux projets de notre commune et de s'investir dans la vie de notre beau village. Nous les en remercions.

COVID



ZONE D'ALERTE RENFORCÉE

Pour ralentir la circulation du virus, de nouvelles mesures décidées par décret du 16 octobre 2020 et complétées par arrêté préfectoral du 17 octobre entrent en vigueur dès samedi 17 octobre, et sont applicables pendant 4 semaines (jusqu'au 13 novembre inclus). La commune d'Aureville reste soumise aux mesures spécifiques à l'état d'urgence sanitaire mais n'est pas soumise au couvre-feu. Les principales mesures à respecter sont les suivantes :

- le masque est obligatoire pour les personnes de

11 ans et plus se déplaçant à pieds entre 7h00 et 3h00 du matin.

Sont interdits :

- les activités physiques et sportives dans tous les établissements recevant du public (notamment les salles polyvalentes et les salles des fêtes) à l'exception des gymnases et salles de sports sauf pour les mineurs
 - la vente d'alcool à emporter à partir de 20h00 jusqu'à 6h00
 - la consommation d'alcool de 13h00 jusqu'à 6h00 sur les voies et espaces publics
 - l'heure de fermeture des bars de 22h00 à 6h00
 - l'ouverture des restaurants et cabarets est autorisée jusqu'à 1h00 pour les vendredis, samedis et dimanche, à minuit pour les autres jours de la semaine
- Veillez consulter le site web de la mairie pour connaître l'intégralité de la mesure.

FOYER RURAL



L'assemblée générale du Foyer rural se déroulera le samedi 14 novembre à 10 h dans la salle des fêtes (si les conditions sanitaires le permettent).

BIBLIOTHÈQUE



La bibliothèque reste ouverte aux heures de permanence habituelles :

lundi 16h00 - 18h30
 mardi 18h00 - 19h00
 samedi 10h00 - 12h30

L'achat de livres se poursuit : la diversité des genres (romans, romans policiers, essais, BD, voyages ...), l'accroissement du fonds sont assurés.

Cette bibliothèque s'adresse à tous.

Le port du masque, l'utilisation du gel, la distanciation physique restent de mise. À leur retour les livres sont conservés 8 jours à l'écart avant d'être désinfectés et remis à la disposition des lecteurs.

Plus d'informations ? Vous pouvez vous adresser à : bibliothequeaureville@yahoo.fr

MARCHÉ Pense-bête



Tous les lundis soirs « Toulou'zen pizza » vous propose de bonnes pizzas cuites au feu de bois. Tous les jeudis à partir de 16h, le fromager, le primeur et la crêperie assurent notre marché. Bien entendu nous demandons à chacun de respecter les zones de distanciation et les règles barrières (port de masques, 1 m entre chacun, ...) et chaque commerçant organise sa distribution.

PASTEL



PASTEL n'a pas échappé à cette situation induite par la crise sanitaire en cours et toutes les activités habi-

tuelles ou nouvelles sont tour à tour tombées à l'eau entraînant dans cette noyade imprévue les trésoreries mises à mal.

Après quelques hésitations concernant ce qui aurait été la belle fête du Campestral, patatras, le Covid en a décidé autrement. Pour notre association axée sur la préservation du patrimoine, seule une toute petite activité de restauration a réussi à donner un peu de vie autour du hangar. A tour de rôle, en respectant des règles sanitaires, les bricoleurs ont affronté l'adversité pour remettre sur pieds (ou plutôt sur roues). un antique tracteur « Percheron » (proche cousin du Lanz) sauvé d'une mort certaine quelque mois auparavant dans un roncier. Le miracle a bien eu lieu et le résultat est à la hauteur de l'acharnement des mécaniciens et autres bricoleurs. Dans l'équipe des bricoleurs nous avons eu le plaisir d'accueillir Jacques, nouveau venu qui a pour passion de remettre dans son état d'origine de vieilles machines d'un autre temps. Pour première intervention, il a redonné vie à une faucheuse des années 40 et le résultat est stupéfiant.

Souhaitons que l'avenir s'éclaircisse rapidement et que les activités de millas et de pain traditionnel nous permettent de reprendre le cours habituel de nos sorties, condition impérative à notre survie associative.

LE CAFÉ CITOYEN



Malgré une météo instable, et après un an de réflexion et préparatifs, le café citoyen a ouvert ses portes le 27 Septembre et a vu jusqu'à 70 personnes profiter de la cour du château pour se retrouver entre amis ou en famille autour d'un verre.

L'équipe est ravie et vous accueillera jusqu'au 01/11/2020 ; elle profitera de l'hiver pour vous préparer une deuxième saison pétillante !

Pour nous rejoindre guettez l'article du Cossignol, on vous dira tout ! Rendez-vous au printemps !

CAMINAREM



Après la journée citoyenne du samedi 3 octobre mobilisant 25 aureillois et le travail du super broyeur enfin livré, les tas de branchages que nous avons accumulés lors des 4 précédents chantiers ont commencé à disparaître. Samedi 10 octobre l'association Caminarem a rassemblé les ramasseurs de briques, d'ordures et de bouteilles, les redoutables désoucheurs, les ratisseurs, les ébrancheurs avec la benne du tracteur et bien sûr, tous ces déchets verts ajoutés à la production du travail acharné de ceux qui nettoyaient la haie de l'ouest et de ceux qui supprimaient les maudites repousses d'ailante... nous avons fait un énoooooorme et nouveau tas.

Ce parc est un peu le nôtre, nous le connaissons par cœur. De le rendre agréable et sécurisé pour les promeneurs est aussi notre souhait. Alors, eh bien... nous reviendrons, sûrement.

COSSIGNOL INFOS : date limite de réception des éléments est le 9 novembre à l'adresse mail : mairie.aureville@wanadoo.fr

Nous invitons les associations à nous faire parvenir leurs textes et photos, et s'ils le désirent, les entrepreneurs ou autoentrepreneurs Aureillois de nous communiquer leurs coordonnées de leur entreprise pour la page leur étant consacrée.